

SCOOP

N°19
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2008

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1

« Réorientation massive et sans restriction ! »

ÉTUDES >P2

Quel revenu demain ?

ACTIONS >P2

Phytos : dure bataille à Strasbourg

INTERVIEW >P3

Régagner du terrain sur les écologistes dans l'opinion

FOCUS >P3

Gestion des risques : doit mieux faire

CLEFS >P4

Drôle de tam-tam

ORAMA
nos cultures, notre avenir

« Réorientation massive et sans restriction ! »

ÉDITORIAL > PAR PHILIPPE PINTA, PRÉSIDENT D'ORAMA, PRÉSIDENT DE L'AGPB

Après l'accord sur le Bilan de Santé, le ministre de l'Agriculture n'a reçu d'éloges que des éleveurs du « Grand Massif Central », dans un communiqué relayé par la Fédération nationale bovine (FNB). « Excellent travail concernant l'ouverture des règlements communautaires », commentent-ils, « ceux-ci permettent désormais une réorientation massive et sans restriction des budgets de la PAC vers l'élevage qui souffre ».

Effectivement, le ministre n'a pas seulement réussi à s'assurer de la possibilité de prélever 10 % des DPU en vue de les redistribuer à certaines productions et de financer de l'assurance (article 68). Il a également obtenu que les paiements directs actuellement couplés — les nôtres le sont à 25 % — puissent servir à abonder les DPU dans d'autres secteurs que leurs secteurs d'origine (article 64). Combiné à une modulation portée à 10 %, tout cela pourrait nous priver de près de 40 % des paiements directs.

Nous devons tous nous mobiliser très vite pour éviter la catastrophe. C'est en effet au premier semestre 2009 que les décisions vont se prendre.

Il n'y a guère d'autolimitation à attendre de la part d'un ministre enfermé dans une vision étriquée, avant tout sociale, de l'agriculture.

C'est en fait sur la FNSEA qu'il nous faut compter. Ses leaders savent évidemment



Philippe PINTA, Président d'ORAMA, Président de l'AGPB

que, même si l'agriculture française doit être soutenue à hauteur des distorsions de concurrence subies, son avenir repose avant tout sur le dynamisme, sur la capacité à innover et sur de l'investissement dans des filières, comme nous l'avons fait. Dans la position d'arbitre où se trouve la FNSEA aujourd'hui, il faut cependant lui redire que notre engagement syndical à ses côtés n'a de sens que si cette vision-là est ardemment défendue. Il est inconcevable que seul parle fort un secteur qui tient sans vergogne un langage similaire à celui de la Confédération paysanne !

Enfin, n'oublions pas d'aller voir partout les responsables des partis politiques, qui, en cette année d'élections européennes, devraient avoir l'oreille affûtée.

Dans ce contexte et puisqu'arrive bientôt le passage à l'année suivante, je souhaite bien sûr avec force que 2009 vous apporte le meilleur à tous et que votre énergie syndicale y contribue.

Quel revenu demain ?

> CHARGES, PRIX, PAIEMENTS DIRECTS : UN TRIDENT AU-DESSUS DES TÊTES

Les charges inhérentes à la récolte 2009 sont en majorité engagées et leur estimation se fait plus précise. Les simulations assises sur cette base font apparaître de sévères impacts des différentes hypothèses de baisse du chiffre d'affaires.

D'après ARVALIS-Institut du Végétal, les charges d'exploitation en grandes cultures s'élèveraient à un peu plus de 1 600 €/ha en 2009, soit 120 € de plus qu'en 2008 et 220 € de plus qu'en 2006. Ces chiffres ont été calculés sans prendre en compte l'impact des mesures environnementales à venir. Ils n'intègrent pas non plus la reprise de l'investissement, alors que tous les indicateurs suggèrent une hausse des annuités d'emprunt qui pèsera lourd sur les trésoreries.

Dans ce contexte, les exploitations en SCOP ne peuvent qu'être très sensibles à toute baisse du chiffre d'affaires. Pour la récolte 2009, à paiements directs constants, un exploitant en grandes cultures qui vendrait son blé à un prix de 170 €/tonne au producteur ne dégagerait pas un revenu disponible (revenu avant impôt) supérieur à celui de son conducteur de tracteur. Fin novembre, un agriculteur vendait son blé au cours du jour à un prix d'environ 115 €/T.

Outre les prix et les charges, un troisième paramètre est en train de devenir source d'incertitudes : il s'agit des paiements directs.

L'accord intervenu sur le Bilan de Santé de la PAC laisse en effet la possibilité à la France de prélever à partir de 2010 une large partie des paiements directs des producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux au profit d'autres secteurs de production (voir page 1). Dans un contexte de prix et de charges analogue au contexte actuel, ce prélève-

ment pourrait avoir des incidences particulièrement lourdes sur le revenu.

En se fondant sur son évaluation de montant de charges à 1 600 €/ha, ARVALIS a simulé quel pourrait être le revenu disponible en SCOP, selon différentes hypothèses de prix et de paiements directs. A paiements directs constants et avec des ordres de prix départ ferme de 160 €/T en blé et de 150 €/T en maïs, 50 % des exploitations dégageraient un revenu disponible inférieur à 20 000 €.

En prenant en compte des hypothèses de prix plus basses – 100 €/T en blé et 90 €/T en maïs – cette proportion passerait à 80 %. Avec, en plus, un prélèvement de 20 % des paiements directs, le revenu disponible moyen serait nettement négatif. ■

Évolution des charges des exploitations grandes cultures de 2004 à 2009 (en €/ha)

Année de récolte	2004	2005	2006	2008	2009
Semences + engrais + produits phytosanitaires	325	334	335	369	451
Charges de mécanisation	383	395	418	458	493
Salaires + charges sociales (salariés et exploitants)	164	179	175	181	183
Autres charges fixes	294	329	349	361	365
Fermage	106	110	110	110	111
TOTAL	1 272	1 348	1 385	1 480	1 603

Source : ARVALIS-Institut du végétal d'après RICA et IPAMPA

Phytos : dure bataille à Strasbourg

> CONTRER LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

La bataille reste dure au Parlement européen, où la révision de la Directive communautaire 91/414, qui encadre l'homologation des substances actives des produits phytosanitaires, a abordé la phase de la seconde lecture. L'enjeu pour nous est de disposer de suffisamment de produits pour la défense de nos cultures.

Ceci passe par un système efficace de reconnaissance des homologations entre pays et par une évaluation qui laisse toute sa place à l'efficacité ainsi qu'à l'aptitude à gérer le risque, plutôt que d'être polarisée sur la dangerosité des molécules.

Le Parlement européen, doté en la matière d'un pouvoir de codécision avec le Conseil des ministres de l'Agriculture, n'est toujours pas sur cette ligne. En première lecture il y a un an, il avait voté un texte catastrophique mais le Conseil avait largement – quoique difficilement – amélioré ce texte en juin dernier.

Le 5 novembre, les députés de la Commission Environnement ont récidivé et il importe maintenant que lors du vote en séance plénière en janvier, ils ne soient pas suivis.

C'est l'objectif du travail effectué par ORAMA et par nos instituts. Ainsi ARVALIS et le CETIOM

ont-ils établi dans une étude que, si la vision de cette Commission l'emportait, la quasi-totalité des produits disponibles en Europe pour lutter contre les fusarium et insectes foreurs disparaîtrait, d'où problème insoluble de volume et de qualité sanitaire (mycotoxines) des productions. Une pétition proposée à la signature des exploitants a également été lancée, qui est gérée par les FDSEA/UDSEA et que les retardataires peuvent encore signer. Elle est destinée à alerter les politiques nationaux et européens.

La position unanime des filières végétales qu'elle exprime a été

défendue auprès du ministre français de l'Agriculture, président du Conseil des ministres, le 6 novembre. Les professionnels et gouvernements d'autres pays européens – Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne et Espagne, entre autres – critiquent eux aussi les positions des députés de la Commission Environnement et s'activent pour que les groupes politiques du Parlement européen acceptent un compromis satisfaisant pour tous. ■



Regagner du terrain sur les écologistes dans l'opinion

> ORAMA MET EN PLACE UN SCHÉMA STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION

Conséquence du Grenelle de l'Environnement, le Sommet du Végétal fin janvier donnera le signal de départ à une campagne d'opinion sur plusieurs années. Jean-François ISAMBERT, Secrétaire général d'ORAMA, en décrit les ressorts.

Comment s'articule la stratégie de communication qu'ORAMA ? Quel est votre calendrier ?

Phytos, OGM, biocarburants, obligation de ceci, interdiction de cela..., nous voyons trop comment les Pouvoirs publics se laisse gagner par la propagande écologiste. Nous devons persuader l'opinion que nos enjeux sont les enjeux de tous, que nous sommes des professionnels modernes, innovants et responsables qui veulent contribuer à l'alimentation et au bien-être de tous, en France et ailleurs. C'est ce qu'impulsera très concrètement ORAMA au Sommet du Végétal qui se tiendra à Strasbourg les 21 et 22 janvier.

Il s'agira dans un premier temps de rencontrer, en province comme à Paris, ceux qui « font l'opinion » : responsables socio-économiques et associatifs, cercles de réflexion, éditorialistes et chroniqueurs etc. Ce sera la mission des réseaux syndicaux et économiques des grandes culture. Quelques mois après, une campagne de publicité sera lancée, destinée au grand public.

Tout cela sera prolongé les années suivantes, mais à doses plus légères.

Pourquoi un travail auprès des relais d'opinion avant d'utiliser la publicité ?

Indispensable pour toucher le plus grand nombre, la publicité n'est cependant pas l'arme absolue. L'image que véhiculent de nous les relais d'opinion est plutôt négative. À ne rien faire auprès d'eux préalablement à la campagne publicitaire, nous risquerions de leur part des contre-messages mettant en doute sa sincérité. Amorcer un dialogue systématique avec les relais d'opinion est donc nécessaire pour asseoir la crédibilité de la campagne.



J.-F. ISAMBERT, exploitant dans l'Essonne, Secrétaire général d'ORAMA.

Comment concevez-vous le travail d'approche des relais d'opinion ?

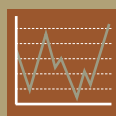
À chaque niveau, il y aura à s'organiser pour les recenser et les rencontrer. Des outils d'accompagnement seront fournis par ORAMA à cet effet.

“ Une campagne de publicité est nécessaire, approcher ceux qui font l'opinion est un préalable

Un « Pacte de Confiance » dont nous aurons tous à nous imprégner devra être remis à nos interlocuteurs. Il exposera avec concision comment nous agissons déjà et comment nous comptons progresser pour répondre aux attentes des consommateurs et de la société, qu'elles soient de nature alimentaire, environnementale ou liées à des problématiques plus globales (faim dans le monde, disponibilités en énergie et matières premières).

Les outils d'accompagnement de l'action traiteront bien sûr de la manière de remettre le Pacte, car celle-ci sera aussi importante que le Pacte lui-même. ■

Gestion des risques : doit mieux faire



Le Gouvernement s'apprête à faire évoluer certains outils de gestion des risques, ce dès 2009.

Ainsi, les plafonds des DPA (Déduction Pour Aléas) et de DPI (Dotation Pour Investissement) seraient désormais distincts, la DPA étant rendue plus attractive aux dépens de la DPI. Dans notre secteur, l'accès à la DPA serait conditionnée à la souscription d'une assurance-récolte pour toutes les productions assurables. Une telle exigence pourrait malheureusement détourner les producteurs de ces deux outils, d'autant plus que l'aide à la prime passerait de 35 à 25% et la franchise de base de 25 à 30%.

Parallèlement, les SCOPeurs ne pourraient plus bénéficier des indemnités du FNGCA (Fonds national de garantie des calamités agricoles), tout en continuant à alimenter financièrement le système... Si la profession demande depuis plusieurs années une épargne de précaution efficace au travers d'améliorations de la DPA, la réponse à cette revendication ne nécessite absolument pas un démantèlement des autres mécanismes de protection du revenu !

FOCUS

Drôle de tam-tam

> DISSECTION D'UNE OPÉRATION DE PROPAGANDE ANTI-OGM

L'étude de l'Université de Pau financée par Greenpeace aura avant tout servi à faire diversion au moment où l'Agence européenne de sécurité des aliments estimait infondée la suspension du maïs Bt en France.

Enième coup de tam-tam de Greenpeace le 31 octobre dernier devant la presse à propos des OGM. Le tam-tam était une étude qu'elle avait financée au sujet du surcoût qu'induirait pour les consommateurs le maintien de filières non OGM en France. Confié au Centre d'études et de recherche en gestion (CREG) de l'Université de Pau, ce travail faisait ressortir des surcoûts quasiment impossibles à répercuter.

Un maître d'œuvre autiste

L'analyse de la démarche dans chacune de ses étapes est instructive.

Pau étant un haut lieu de la première zone maïsicole française, toute personne non avertie peut être amenée à penser que le CREG sait de quoi il parle. En fait, l'équipe chargée de l'étude n'a aucune compétence en matière d'agronomie et d'organisation

des filières agricoles. Et elle ne prendra jamais la peine de rencontrer les experts d'ARVALIS implantés à 8 km. Elle fera par ailleurs soigneusement le tri entre les références bibliographiques sur la coexistence OGM/non OGM, évitant certaines études récentes et reconnues au niveau international.

Dérapiage rédhitoire

Le clou dans cette affaire, c'est la manipulation par le CREG du seuil de référence de 0,9%, qui sert à différencier les productions OGM des conventionnelles. En effet, l'étude est fondée sur 0,9 % de grain OGM, alors que l'ensemble de la communauté scientifique retient 0,9 % d'ADN génétiquement modifié. Cette manipulation permet en fait d'abaisser le seuil de référence, 0,9% de grain OGM correspondant à 0,36 % d'ADN génétiquement modifié. Si les résultats de l'étude sont exprimés en tenant compte du %

d'ADN, ils deviennent inexploitable par Greenpeace.

Au-delà de ce dérapage rédhitoire, l'équipe de l'Université de Pau n'est pas avare d'autres partis pris. Elle n'hésite pas à affirmer que, dans le calcul des surcoûts des filières non OGM, il faut tenir compte des coûts des travaux de recherche publique sur la coexistence. Et les auteurs vont jusqu'à accuser les organismes stockeurs de faire subventionner le maïs génétiquement modifié par les producteurs de maïs non OGM...

Ailleurs est l'essentiel

Peccadilles pour Greenpeace que tout cela, l'essentiel est ailleurs : elle a en mains le moyen de faire diversion dans les médias au moment où l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) remet publiquement cause la suspension du maïs Bt MON 810 par le Gouvernement français. Elle ne s'en privera pas.

Domage qu'une université publique accepte de se compromettre dans une telle démarche de propagande.

À bien retenir pour expliquer jusqu'où, dans les voies qu'elle emprunte, peut aller la désinformation.



> COURRIER

Quelles sont les suites de l'annonce du Président de la République au dernier Mondial de l'Automobile sur le remplacement du Super 98 par du super à 10 % de bioéthanol ?

Ce super appelé E10 devrait apparaître selon toute vraisemblance dans les stations-service au premier trimestre 2009.

Les réunions techniques se sont succédées ces derniers temps au Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable. Un recensement des véhicules avec lesquels l'E10 est compatible est pratiquement achevé. Il fait ressortir qu'à quelques exceptions près, tous les véhicules à essence construits après 2000 pourront utiliser de l'E10. Des listes complémentaires seront dressées pour les véhicules compatibles construits avant 2000.

Taux de fécondation croisée d'une parcelle de maïs non OGM située à proximité d'une parcelle de maïs Bt

Largeur de la parcelle de maïs non OGM à partir de la parcelle OGM	Teneur maximale (*) en % d'ADN modifié de la parcelle non OGM
40 m	0,75 %
50 m	0,50 %
75 m	0,39 %
100 m	0,29 %
150 m	0,14 %

* dans les conditions les plus défavorables (vent...)

Source : ARVALIS - Programme opérationnel d'évaluation des cultures issues des biotechnologies

> AGENDA

Réunion agriculteurs
ARVALIS/CETIOM Céréales et colza
8 janvier à La Ville Dieu du Temple (82)

11^{ème} Journée nationale Blé dur
20 janvier à Aix en Provence (13)
ARVALIS et France Export Céréales

Sommet du Végétal,
Congrès d'ORAMA
21 et 22 janvier à Strasbourg (67)

12^{ème} Colloque Orges brassicoles
5 février à Lille (59)
ARVALIS

> CONTACTS

AGPB > www.agpb.fr
> contact@agpb.fr

AGPM > www.agpm.com
> contact@agpm.com

FOP > www.prolea.com
> fop@prolea.com

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA
23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00
Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction :
P. AUGUSTE, G. DUBLINIAU, L. ESPRIT, A. KETTANEH, H. LE STUM,
S. MARQUIS, T. PERINET, R. RIVIÈRE, F. TOCHET.
Conception : avril en ville - Impression : Groupe CORLET.
Rédaction achevée le 03/12/08